



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD**

POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DES ORGANISMES RÉVISÉE

ATTENDU QUE la municipalité de Wentworth-Nord souhaite adopter une Politique de reconnaissance des organismes ;

ATTENDU QUE la présente politique de reconnaissance des organismes vise à poursuivre une mission qui est conforme à celle de la Municipalité de Wentworth-Nord et assurer l'utilisation des ressources par le plus grand nombre de citoyens possible.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur André Cliche, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil que la Politique de reconnaissance des organismes révisée soit adoptée par résolution et que soit décrété et statué ce qui suit :

STATUT LÉGAL

- Organisme à but non lucratif constitué en personne morale sans but lucratif selon le registraire des entreprises du Québec (ou être en voie de l'être) ;
OU
- Personne qui offre des services aux citoyens de la municipalité de Wentworth-Nord

TERRITOIRE DESSERVI

- Avoir son siège social à Wentworth-Nord et des activités se déroulant sur le territoire.

REDDITION DE COMPTES

- L'organisme ou la personne doit s'engager à remettre à la municipalité les documents requis pour la reconnaissance et le suivi annuel de ses activités à la **demande de cette dernière** (rapports d'activités, attestations, assurances, fréquentation, rapports d'accidents, etc.).

COMPLÉMENTAIRE AVEC LES SERVICES ET PROGRAMMES SUR LE TERRITOIRE

- L'organisme doit offrir des services directs à la population et partager des activités en complémentarité avec les organismes et services du milieu.

ASSURANCE-RESPONSABILITÉ & GESTION DU RISQUE

- Les organismes doivent fournir une preuve d'assurance responsabilité civile dans laquelle la municipalité est désignée comme assurée additionnelle par avenant ;



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD**

POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DES ORGANISMES RÉVISÉE

CLIENTÈLES VULNÉRABLES

- L'organisme s'engage à ce que chaque personne ayant un lien direct avec la clientèle visée par un projet qu'il réalise soit soumise à une enquête de réputation et de sécurité.

FORMATION

- L'organisme doit s'assurer de la formation adéquate du personnel et/ou des bénévoles qui offrent des services soutenus par la municipalité.
- L'organisme doit également comporter au moins une personne sur les lieux de la tenue des activités soutenues qui soit formée pour intervenir en matière de premiers soins en cas d'urgence.

TYPES DE SOUTIEN OFFERT AUX ORGANISMES

- **Prêt de locaux :** Les organismes peuvent réserver des locaux ou des plateaux d'activités par demande écrite pour la tenue de leurs activités régulières ou spéciales, et ce selon la disponibilité de ces ressources.
- **Soutien technique & prêt d'équipement :** L'affichage des activités dans les divers moyens de communication de la municipalité. Le prêt d'équipements (tables, chaises, scène, etc.). La municipalité pourrait aussi fournir les services d'employés municipaux pour aider l'organisme à organiser certaines activités qui le nécessiteraient ou pour le transport de matériel. Des frais pourraient s'appliquer dans certains cas.

François Ghali
Maire

Marie-France Matteau
Directrice générale et secrétaire-
trésorière

Adoption de la politique :

16 août 2019



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD**

POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DES ORGANISMES RÉVISÉE

LISTE DES ORGANISMES OU PERSONNES *

- Association des propriétaires du Lac Notre-Dame ;
- Association des propriétaires du Lac Spectacles Inc. ;
- Association des propriétaires du Lac St-Victor ;
- Association des résidents du Lac Farmer Inc. ;
- Association du Grand lac Noir ;
- Association du lac Brewer
- Association du lac Argenté ;
- Association du lac Fraser
- Association du lac Gustave ;
- Association du lac Grothé ;
- Association du lac Laurel ;
- Association du lac Noiret ;
- Association du lac St-François-Xavier ;
- Association pour la protection de l'environnement du lac Louisa ;
- Association pour la protection du lac Saint-Louis ;
- Association pour la protection du lac Wentworth ;
- Association des amis du lac La Rivière;
- Cercle de Fermières St-Michel/ Pine-Hill ;
- Club de Canoë Kayak Viking ;
- Club de tir « William Tell » Inc.
- Club L'Étoile du Nord ;
- Club le Hibou Blanc (1195) Inc ;
- Club V.T.T. Les Montagnards du Nord
- Galerie d'Art Montfort ;
- Groupe de la Sagesse St-Michel/Pine Hill ;
- L'Art en Éclosion.
- Laurel Ma Muse
- Regroupement des propriétaires du Domaine Lanthier ;
- Ressources communautaires Sophie ;
- Table de concertation des arts et de la culture de Wentworth-Nord ;

*Cette liste est sujette à changement



No de résolution
ou annotation